

Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 15/07/2019

Observation N° 1

RD 4

15/07/2019 15:55:03

Par Nicole Aufauvre

Voilà plus de 78 ans que je connais ce quartier et je suis fière que la municipalité de Moulins ait eu l'idée de faire revivre le Pont De Fer , d'en faire un lien entre 2 quartiers différents et éloignés.

Je pense que ce trait (pont) d'union permettra de dynamiser, de créer une convivialité entre les 2 rives , d'animer et souder les habitants de Bressolles, de La Madeleine et ceux de Moulins.

Les marcheurs et les cyclistes adultes et enfants seront sécurisés.

Les rêveurs auront la possibilité de s'asseoir pour regarder le flux de la rivière poursuivre sa route à la recherche de l'océan.

La SNCF qui a abandonné depuis des décennies l'entretien de ce bel ouvrage pourrait au moins rendre l'extérieur plus attrayant en remplaçant la rouille du métal par une peinture plus attrayante.

Merci à Mr Le Maire et à son équipe municipale d'avoir eu cette bonne idée.

Merci pour l'énergie qu'ils ont dû déployer pour arriver à ce résultat.

Espérons que la finalité de ce projet ait lieu le plus vite possible.

Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 26/07/2019

Observation N° 2

26/07/2019 12:00:35

Anonyme

Bonjour,

A t'il été envisagé un accès (au pont de fer) piétons et vélos boulevard de Nomazy (par exemple bas de la rue de la Font Vinée) sans aller faire le tour par la rue des Garceaux ou la route de Lyon) ?

Remerciements.

Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 28/07/2019

RD3

Observation N° 3

28/07/2019 11:15:07

Par Maria angela PINTO mouta

Je me pose la question de la véritable nécessité de l'accès handicapé que monsieur le maire a prévu pour accéder au pont, alors que emmaus Moulins a pensé à un accès bien moins honnereux et surtout avec moins de dénivelé. A qui va servir cette rampe ? de combien de mètre déjà ?? a des fauteuils roulants électrique ? À des aidant qui vont pousser des fauteuils manuels ? Vraiment à qui va servir ce fameux accès ? . Quand je vois que sur Moulins on ne peut pas circuler en fauteuil roulant, qu'un des dernier beaux projet de la mairie a été la place d'allier en pavé, je défis monsieur le maire d'aller y faire une petite promenade en fauteuil roulant. Quand je vois qu'aucun bateau n'est fait pour monter ou descendre des trottoirs, impossible de circuler en fauteuil roulant dans la ville de moulins. Alors pour aller jusqu'à ce fameux pont. Il me semble que Moulins fait parti d'une des villes de France les moins accessibles en terme de handicap. Alors d'intérêt public l'accès au pont, alors d'intérêt public les espaces verts. Avec les kilomètres magnifiques de bord d'Allier que nous avons à Moulins. Madame je suis maman d'une jeune fille infirme moteur cérébral en fauteuil électrique de 27 ans, que monsieur Touret responsable d'emmaus Moulins a bien voulu accepter sans conditions aucune, sauf celle que Camille s'intègre et devienne une bénévole et amie comme les autres, quatre ans qu'une porte lui a été ouverte sans condition et monsieur le maire voudrait nous faire entendre que emmaus Moulins n'est pas à sa place, que les logements prévus pour accueillir des personnes et leurs donner une chance de rebondir aussi difficile que ce soit, n'est pas d'intérêt public, comme emmaus a fait pour ma fille. Il me semble que cela mérite d'être rediscuté, réétudié. Le projet emmaus Moulins avec aussi une rampe d'accès à ce pont et des logements me semble bien plus ambitieux dans le contexte où nous vivons tous aujourd'hui.

Le projet Emmaus Moulins lui, me paraît réellement d'utilité publique.

Merci d'avance d'avoir pris le temps de me lire, dans l'attente de vous rencontrer.

RD4

Observation N° 4

28/07/2019 14:34:07

Anonyme

D'après les actualités de ces jours, des travaux seraient prévus sur le pont de fer et ses alentours.

De ce fait, vous lancez des enquêtes publique, afin de connaître nos avis, nos craintes, etc...

Toutefois, un projet de cet envergure, pose beaucoup de question et demande une grande étude. Ce qui laisse très peu de temps au publique pour donner son avis et étudier les questions.

Pour ce jour, il y a quelques points que j'aimerais éclaircir.

Selon mes infos, les travaux sont prévus pour septembre 2019. Entre temps, il y a les enquêtes. Donc pourquoi les travaux ont commencé et ce depuis plus d'un mois? Ce qui veut dire, que l'avis du publique ne compte pas !!! Ni même le rapport d'enquête !!! De plus, il y a quelques jours, de l'eau s'écoulait (A grosse quantité, entre 12H et 13H30, hors la présence des ouvriers) du pont de fer, du aux travaux des ouvriers, gênant le passage des cyclistes. Ceux-ci devaient faire un détour sur le passage réserver aux piétons (Promeneurs). De nombreux usagés peuvent en témoigner.

Ensuite, imaginons que le publique soit d'accord sur les travaux du pont de fer. Les ouvriers vont utiliser des produits (Voir chimique) pour décaper et repeindre le pont. Qu'en est-il des risques de pollution de l'allier et ses abords (Voir nappe phréatique), en vu des produits chimique qui se déverseront dedans ? Quels en seront les sécurités ?

Un autre point important.

104
suite

Celui-ci concerne la sécurité des usagers lors de la mise en place du nouveau pont de fer. Selon l'image du futur pont de fer, aucune barrière de sécurité n'est apparente, voir inexistante. Cela ne peut pas être faisable. Surtout quand on pense que de nos jours, certaines choses stupides sont faites et souvent irréparables. Tel le suicide, ou un saut périlleux du pont de fer. Sans compter, lors des festivités, tel le feu d'artifice. De nombreuses personnes vont se positionner sur le pont. Voir déposer leur enfant sur le bord du pont. Sans compter les risques de bousculade ou de bagarre. Quel en sera la sécurité ? Qu'en est-il des vélos et deux roues motorisés ? Nous savons tous que l'être humain tente toujours d'aller au-delà des limites et des lois.

D'autres questions, hors sujet, mais qui laissent perplexes. Actuellement, nous subissons une grosse augmentation de délinquance et un sentiment d'insécurité. En quelques mois, plus de 15 véhicules ont été brûlés. Sans compter des personnes agressées. Où dans les cités où les travailleurs ne peuvent se reposer tranquillement le soir, dû à la nuisance sonore des gens qui ne travaillent pas et profitent du système. Quelles seront les dépenses de la commune pour sécuriser les habitants. L'idée du pont est bonne. Mais n'y a-t-il pas plus important. Sachant qu'un projet de construction d'un autre pont, (En remplacement de celui du pont Régemorte) est toujours à l'étude. Alors qu'il est important, afin de régulariser la circulation le soir. Les gens qui travaillent, n'ont qu'une envie. Rentrer le plus tôt possible chez eux, au lieu de cuire dans leur voiture, par les temps qui courent. De plus, vu que vous voulez faire de l'écologie, de l'espace vert, ce nouveau pont peut réduire la pollution.

Dans les préambules, vous parlez de la construction d'environ 80 logements par an. Cela reste maigre en raison des nombreuses demandes actuelles et de l'augmentation de migrants (Demandeur d'asile).

En continuant de lire le préambule de votre projet, je garde des doutes sur l'entretien de l'espace vert. Selon ce que je comprends de votre projet, vous comptez refaire vivre la nature. On ne peut qu'apprécier. Mais quel style d'outillage allez-vous utiliser pour l'entretien de cet espace vert ? Des outils motorisés, polluants ? Cela sera en contradiction avec votre projet.

Vous parlez de tourisme. Même en donnant un coup de pinceau sur le pont de fer, je doute fort que cela attire des touristes. Il faudrait quelque chose de plus fort, pour que ma ville natale, notre ville puisse être submergée par le tourisme. De plus, il y a un débat dessus, car qui dit plus d'habitants, même passagers, dit plus d'embouteillage et de pollution. Et j'émet des doutes sur le nombre de passages sur le pont de fer. Sans compter le nombre de déchets qui seront jetés du haut du pont, encourageant un risque de pollution de l'Allier. Et comment rassurer les touristes si rien n'est fait sur l'augmentation de la délinquance et l'insécurité qui s'accroît dans notre ville ?

Ensuite il y a un point qui m'étonne. Il est écrit qu'une quinzaine de personnes ont participé à une réunion sur l'étude du pont de fer. Cela reste maigre en vu du nombre d'habitants sur Moulins. D'autant plus, je n'ai jamais été invité, comme d'autres citoyens à cette réunion. Je suis en droit de penser qu'il s'agit de vos connaissances.

Vous parlez des berges de l'Allier. Il y a quelques années, vous avez construit un parc pour les enfants, un lieu sportif et des circuits de promenade. Malgré les moyens mis en place et son financement coûteux, l'utilisation des lieux reste faible. Et peu sont les touristes.

Conclusion :

J'ai bien lu la suite de votre préambule, mais il n'y a rien qui arrive à me convaincre sur l'utilité de ce projet. Votre discours n'est que politique et répétitif. Que vous financiez des travaux d'entretien du pont de fer, j'admets que cela sera utile. Mais pour moi, votre projet n'est pas porteur, n'y a rien d'important pour le moment. Pour moi, il n'est qu'un barrage sur un conflit entre une association et une société, dont vous êtes au centre.

Comme dit précédemment, la construction d'un nouveau pont en remplacement de celui du pont Régemorte, est bien plus importante que votre projet. Sans compter, que l'installation de caméras de surveillance dans des endroits stratégiques, comme les cités à hautes délinquances (Chartreux, le Plessis, Champmilan), ou en ville, serait plus importante pour la sécurité et la tranquillité des habitants.

Quant aux logements, il y a d'autres moyens pour répondre aux grands nombres de demandes.

Ce n'est pas un espace vert et une poignée de logements qui vont résoudre le problème actuel.

Cordialement.



JTV (Just The Verity)



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 30/07/2019

Observation N° 5

30/07/2019 20:05:53

Anonyme

RAS

ce projet n'est pas un projet d'utilité publique en aucun cas
le centre ville de moulins n'est déjà pas accessible aux personnes à mobilité réduite
ayant moi même une sœur de 27 ans en fauteuil roulant électrique, je peux vous dire que la balade n'est pas sans
embûche!!!!
rien n'est accessible
je ne soutien pas ce projet de réaménagement



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 08/08/2019

Observation N° 6

08/08/2019 19:33:28

Anonyme

Je soutiens Emmaüs, Suite à cette ruse communautaire durant la période estivale.
C'est inadmissible de vouloir éjecter Emmaüs des quais d'allier.
Vous n'avez aucun sentiments

Observation N° 7

08/08/2019 23:22:19

Par Dominique DESCHAUME

Le projet d'aménagement du pont de fer englobe celui d'anéantir le projet d'agrandissement de l'association Emmaüs sur le site CEME aux fins de construire des logements sociaux et d'aménager une voie d'accès au pont. Qu'il ne soit pas fait clairement mention de cela dans l'information au public laisse entrevoir une décision de ne pas vouloir intégrer, comme ce serait certainement possible, Emmaüs au nouveau paysage. Il n'y a pas que des déchets ou des dons qui méritent d'être valorisés. La vitrine d'Emmaüs le vaut bien. Son expansion depuis 2014 témoigne de l'intérêt de tous (et pas seulement des personnes en difficulté financière) de profiter de ce qu'elle offre tout en participant à une action solidaire qui met bien des exclus à l'abri et économise bien des deniers publics.

Pourquoi de nouveaux logements sociaux devraient à cet emplacement avoir priorité sur ceux d'Emmaüs dont l'activité permet la prise en charge de ces personnes par le fruit d'un travail collectif avec des bénévoles et sans quémander de subventions ?

Un intérêt public qui justifierait son éviction au lieu de se faire un point d'honneur à en faire un élément harmonisé au cadre paysagé, avec des aménagements appropriés ? A chaque vente, Emmaüs est un lieu de rencontres, de retrouvailles, d'échanges, un objectif de sortie, un dérivatif à la solitude, une découverte pour beaucoup de gens... Les usagers ou promeneurs du pont de fer auraient une belle opportunité à s'y arrêter. En cela, l'intérêt public de la présence d'Emmaüs dans ce beau cadre de la rivière auquel il est très attaché ne serait pas négligeable.

Intérêt public d'une rampe d'accès ? cela ne vaut pas que pour le pont de fer. Il vaut pour les moyens d'y accéder, pour les déplacements des personnes à mobilité réduite, des fauteuils et poussettes dans les rues de Moulins autres qu'en centre-ville, ce qui aurait dû être depuis longtemps une priorité ! Il y aurait aussi urgence à assurer leur confort, leur sécurité sur des trottoirs adéquats et entretenus pour circuler et surtout traverser. Leur quotidien n'a-t-il pas des nécessités prioritaires sur des loisirs ? Un autre projet sans doute...

Créer du lien par la voie du pont de fer entre des communes mais aussi entre les gens est un beau projet. En espérant que tous les moyens soient déployés pour que chacun garde ou trouve sa place dans cette valorisation des atouts de notre ville.

Au fait, pourquoi donner notre avis ? On ne parle plus d'un projet puisqu'il est déjà en cours de réalisation.



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 09/08/2019

RDS8

Observation N° 8
Anonyme

09/08/2019 09:35:30

Habitante proche du pont de fer, je suis ravie de voir cet aménagement permettant de relier les 2 rives. Me promenant souvent sous le pont de fer, j'espère vraiment que les promeneurs sauront être responsables, feront preuve de civisme et ne jetteront pas leurs mégots, chewing-gum, papiers et autres déchets par dessus pour les retrouver au sol, dans l'Allier ou sur ma tête !

A l'heure de l'économie circulaire, du réemploi, de la réutilisation, de la réduction des déchets, je soutiens le projet d'Emmaüs sur ce site. Aujourd'hui la société est de plus en plus égoïste, égocentrique, les écarts se font grandissants et Emmaüs entre pleinement dans le champs de l'économie sociale et solidaire qui devrait être un cheval de bataille pour Moulins Communauté qui a pour compétence l'insertion économique et sociale via la politique de la ville.

Mais grâce à la ville peut-être que les Moulois trouveront un équilibre dans une saison exceptionnelle du MYF.

RDS9

Observation N° 9
Anonyme

09/08/2019 13:02:41

Le respect des arbres (ce qui n'a jamais été privilégié dans les derniers projets proposés et réalisés) et de l'environnement doit passer avant toute chose dans ce projet, sans inclure inutilement et de manière surprenante la parcelle d'Emmaüs.

RDS10

Observation N° 10
Par Bruno Boulard

09/08/2019 14:26:12

Il y a de la place pour tout le monde pourquoi la mairie expulserai Emmaüs qui sur Moulins fait de l'excellent travail je comprends pas cette mairie et son maire avant d'expulser Emmaüs qui aide beaucoup de monde avec la solidarité allez monsieur le maire dans les quartiers que vous laissé crevé les routes de Moulins a refaire le centre ville où beaucoup déserte etc etc

RDM

Observation N° 11
Anonyme

09/08/2019 17:00:01

Quand on se promène le long de la rivière Allier en direction du sentier des castors, on côtoie une biodiversité remarquable. Comme cette rive est peu fréquentée, l'espace est resté sauvage avec ses chevreuils, ses multiples oiseaux et ses nombreuses variétés de plantes. Quand on fait demi-tour et que l'on passe sous le pont de fer, on peut observer des sacs de restauration rapide, une diversité de bouteilles vides, des excréments humains avec papier toilette (on est bien éduqué quand même) . Pour Moulins communauté, le projet est de redonner vie à ce secteur. La biodiversité n'aura qu'à bien se tenir avec ce futur flux humain qui ne jettera plus de papiers, bouteilles, mégots...

Depuis quand l'homme a besoin de transat, solarium et brumisateur pour observer la nature.



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 10/08/2019

RD12

Observation N° 12
Par Marie-Thérèse Meunier

10/08/2019 00:13:38

PJ : mail2.odt

Mail reçu

R.D. 12
[Signature]

Un pont pour se promener : Par grand vent, pluie ou grosse chaleur, c'est dur de traverser le pont Régemorte à pied. Le pont de fer de loisir sera donc emprunté par temps doux, donc... pas très souvent. De plus, un habitant des Chartreux, en chaise roulante, aura-t'il la possibilité de se rendre quai d'Allier en bus ?

Des logements sociaux et plus d'Emmaüs ni d'encombrants qui choquent la vue. Mais les nombreuses habitations inoccupées qui font le charme de Moulins tombent en décrépitude et le centre ville devient désert avec des magasins en rez-de-chaussée recouverts de papier peint cachant le délabrement. Par ailleurs, à part se promener sur le pont et les berges de l'Allier, que feront les nouveaux habitants de quartier ? Pourront-ils compter sur un emploi ?

Un pont = un lien. Actuellement, tout près du pont, se tient Emmaüs. C'est une entité où se côtoient des gens de tous milieux sociaux et toutes provenances géographiques – lieu d'échanges, de rencontres sans prétentions. On s'y sent bien et on y revient. Entreprise solidaire, Emmaüs offre un logis et une activité rémunérée à des compagnons mais aussi une activité bénévole à des personnes de tous âges.

Les travaux sont commencés sur le pont de fer. Mesdames et messieurs les élu(e)s, pour résoudre le problème de l'accessibilité, mettez un ascenseur à chaque entrée du pont et faites passer bus accessibles aux chaises roulantes et poussettes !
Merci.

Vu
Le commissaire enquêteur
Marie-Odile RIVENEZ



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 11/08/2019

Observation N° 13

11/08/2019 09:48:06

Par Isabelle GUSCINSKI

La réhabilitation du pont de fer est un projet important puisqu'il permettra une traversée sécurisée entre les deux rives de l'Allier sans la présence des véhicules à quatre roues ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement.

Il favorisera les contacts non seulement entre les habitants des deux rives mais aussi avec les résidents des communes limitrophes.

Ce sera également un plus dans la renommée touristique de MOULINS. Ce pont de fer qui sera devenu praticable tant par les piétons que par les cyclistes deviendra une originalité en matière de patrimoine.

Observation N° 14

11/08/2019 13:01:37

Anonyme

Dernièrement, j'ai laissé un commentaire avec des inquiétudes et mon avis sur le projet du pont de fer. Entre temps, j'ai mené une petite enquête, dont une grande majorité des citoyens sont contre ce projet et sont pour l'installation des EMMAÛS ALLIER dans les anciens locaux de la CEME, comme il se doit. Sauf que vous et vos complices, détournez les lois pour empêcher les EMMAÛS de s'accroître et d'aider des gens en situation critique. Vous réceptionnez des migrants et ne faites rien pour qu'il est une vie. EMMAÛS ALLIER aide les gens, quel qu'en soit leur situation, à mieux vivre ou à avoir une vie. En aucun cas, les EMMAÛS perçoivent des aides de l'état pour aider ses gens, contrairement à d'autres associations et qui laissent à l'abandon ces pauvres gens. C'est grâce à la générosités des citoyens que EMMAÛS peut aider ses gens, ainsi que les citoyens en situation précaire. Contrairement à vous et à d'autres, EMMAÛS ne dépense l'argent de notre pays à tort. Chaque euro gagner est utilisé pour aider une personne, une famille. Pour ceux qui n'ont pas encore l'information, le réseau EMMAÛS est partout dans le monde. Car il n'y a pas qu'en France que l'on trouve des gens en situation précaire. Et je le répète, cela grâce à la générosité des gens et non grâce aux subvention de l'état.

Dans mes inquiétudes, indiquer dans mon dernier commentaire, il y avait le risque de déchet et de pollution. En lisant les commentaires, je vois que je ne suis pas le seul. Mais un commentaire m'a interpellé. Dont celui d'un anonyme qui parle de déchets et d'excréments humain sur les abords de l'allier. Si actuellement, cette personne trouve ça, cela veut dire que le personnel de la commune n'entretient pas les abords de l'allier. Pourquoi nous faire croire à un projet qui ne tiens pas debout ?

Ce qui veut dire, que si on trouve déjà des déchets et des excréments humain, imaginez ce que sera quand le pont de faire sera ouvert aux public. Cela se verra dans l'allier. Si aucunes protections n'est prévu, l'allier deviendra une décharge à ciel ouvert.

J'avais indiqué une inquiétude sur la pollution lors du décapage du pont. Cela n'a pas tardé, puisque dernièrement, on pouvait trouver du sable de décapage, mélanger à de la peinture au plomb, sur le trottoir et la route (Photo à l'appui). Ce qui veut dire, bien que cela a été nettoyer, avec la pluie prévue dans les jours à venir, les résidus vont allez dans les égouts ou s'incruster dans le sol. Sachez que vous êtes responsable de la pollution créer par ses travaux. Je m'inquiète de l'avenir de l'allier.

Prenons le commentaire de Isabelle GUSCINSKI. Soutien favorable sur le projet. Si on prends sa lecture, les deux roues, les fauteuils roulant et piétons seront mélangés sur le pont. J'espère que les pompiers auront du temps de libre. Si population il y a, croyez moi qu'il y aura souvent des incidents. Protégez vos enfants.

Comme dit ci-dessus, il y a beaucoup de soutien pour l'implantation d'EMMAÛS dans les anciens locaux de la

CEME. Bien que votre projet soit qu'un barrage sur le projet humanitaire d'EMMAÛS ALLIER, avec l'aide de vos complices, dont l'acquisition des lieux pose question sur leur légalité (Selon mon enquête), vous devriez vous inquiéter sur vos prochaines élections et votre avenir. N'oubliez pas que de nos jours, de nombreux politiciens sont tombés, suite à leurs affaires douteuses.

Les citoyens veulent que EMMAÛS soit dans les anciens locaux de la CEME. Il va de votre intérêt d'aller dans ce sens et de prouver que votre projet a un vrai but. En aucun cas, les EMMAÛS gêne sur votre projet. Bien au contraire. Il va dans le même sens.

JTV (Just The Verity)

Observation N° 15

11/08/2019 15:53:23

Anonyme

Je demande à la ville de Moulins de revoir leur copie relative à l'aménagement du pont fer. EMMAUS est installé depuis de nombreuses années dans ce lieu et à besoin de se développer le local de la CEME est tout indiqué car à proximité du local actuellement et du logement des compagnons. Il ne faut pas oublier que la communauté aide des personnes et des familles en grande difficulté les loge, les nourrit et les habille pour les remettre dans la vie active.

Je crois que sur MOULINS il y a pas besoin de logements supplémentaires car lorsque que nous faisons le tour beaucoup sont inoccupés.

EMMAUS est très populaire sur département et les gens sont très sensibles à l'actualité actuelle et ne comprennent pas l'attitude des élus. Pas une bonne publicité pour notre ville de MOULINS.

Chantal RIGAL

RDIS



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 12/08/2019

RD16

Observation N° 16
Par martine vernisse

12/08/2019 10:32:04

pourquoi une Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP) est-elle nécessaire pour les travaux du Pont de Fer ? son seul intérêt est d'exproprier l'Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs donc d'exclure des exclus de la société !!! Une RUP pour exproprier L'UACE qui , elle même , a la RUP par décret du 20 décembre 1984 !!! Quel embroglio !!! Les hommes comptent-ils moins que "la pyramide de Pei" de Monsieur Perrissol qui se gargarise pourtant d'avoir bien connu l'Abbé Pierre .Bénévole depuis 30 ans à Emmaüs , y ayant assuré des responsabilités nationales et internationales , je n'ai jamais connu un tel acharnement contre une Communauté , lieu d'accueil des plus démunis , qui ne vit que de son travail (aucune subvention) ,qui apporte son savoir faire à l'amélioration environnementale en recyclant . Ne peut-on concilier la présence de la Communauté et la réfection du Pont de Fer ?

RD17

Observation N° 17
Par nicau

12/08/2019 13:43:08

De nombreux anonymes sont hors sujet. On a plus l'impression de lire une litanie politique anti-mairie de Moulins plutôt qu'une réflexion pensée, analysée, avisée sur le sujet "Pont De Fer".
Pourquoi parler D'Emmaüs sur 2 pages avec plein de fautes quand on demande une réflexion sur l'intérêt de l'aménagement du "Pont De Fer" ?
Emmaüs serait peut-être mieux sur un site où il pourrait mettre ses objets en valeur au lieu de les entasser comme ils peuvent, alors qu'on peine à trouver ce qu'on cherche.
Emmaüs restera Emmaüs près du Pont De Fer où ailleurs et où qu'il aille, je continuerai de lui donner des choses, d'aller en acheter et de l'aider.
Le Pont De Fer ne peut pas être déplacé !!!
D'accord pour les gens à mobilité réduite mais le reste de la population compte aussi.
Ceci étant dit, revenons au projet qui nous intéresse et que je cautionne entièrement.
Il faut se projeter dans l'avenir et non pas rester sur le présent dépassé.
Je vois dans ce projet outre les loisirs, une nouvelle façon de joindre les 2 rives, peut-être de créer une nouvelle façon de vivre, de créer des commerces....

RD18

Observation N° 18
Par Marc De Bus

12/08/2019 20:14:45

Je souhaite que le projet d'aménagement du pont de Fer soit réalisé conformément au cahier des charges de la Comm'd'agglo



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 13/08/2019

Observation N° 19

13/08/2019 09:17:50

Anonyme

RD19

mon observation su le pont de fer et emmaus

PJ : ENQUETE PUBLIC.odt

Observation N° 20

13/08/2019 15:55:14

Par emmaus EMMAUS

RD20

COURRIER DES COMPAGNONS EMMAUS MOULINS

PJ : 13081902.PDF

Observation N° 21

13/08/2019 16:02:35

Par Philippe de Breuvand

RD21

Le développement économique de Moulins et sa région passe par le développement du secteur ouest en favorisant les échanges est-ouest.

1-Améliorer la circulation:

- Des véhicules légers avec le 2 ieme pont.
- Des vélos avec le pont de fer
- Des piétons avec le pont de fer.

Le pont de fer doit être rendu aux moulinois après l'abandon de celui ci par la SNCF. Le projet est original et viable dans le temps. Il est un des éléments moteurs du développement touristique autour de la rivière Allier qui doit permettre la création d'emplois.

Beaucoup de Moulinois étaient contre le projet du CNCS; Cette année, nous aurons le millionième visiteur.

Il faut être positif pour l'avenir de notre cité dynamique dont je constate une belle évolution favorable depuis mon arrivée à Moulins en 1999.

Alors, défendons les projets qui tirent la ville vers le haut.

Observation N° 22

13/08/2019 18:14:52

Par Camille Voisin

RD22

Beaucoup de discussions autour de ce pont de fer mais tout le monde est bien d'accord pour la rénovation de ce pont, le vrai sujet me semble t'il serait plutôt la rampe d'accès qui va coûter beaucoup d'argent aux contribuables de Moulins alors qu'emmaus Moulins a dans ses propositions une rampe d'accès beaucoup moins onéreuse, qui permettrait au pont de voir le jour sans polémique.

Qu'emmaus Moulins puisse continuer à s'agrandir avec la CEME.

Comme je suis bénévole à Emmaus depuis 5 ans., je suis en fauteuil roulant électrique et du coup après ma journée de travail, je pourrais emprunter la rampe pour aller promener mon chien d'assistance.

Merci de me lire . Camille voisin

Observation N° 23

13/08/2019 21:34:29

RD23

Monsieur nicau sans fautes d'orthographe, je vous répond car il me semble que vous, vous êtes hors sujet. Avez vous seulement compris pourquoi cette enquête ?? la question n'est pas le pont car tous sommes d'accord pour l'embellissement de ce pont, le sujet épineux c'est la rampe, monsieur le maire à projeté une rampe d'accès qui par son trajet fera que emmaus sera expulsé de la CEME, par contre si monsieur le maire prenait au sérieux le projet de la rampe d'accès d'Emmaus Moulins la communauté pourrait continuer à s'agrandir avec la CEME ainsi



emmaus aurait de la place pour les meubles qui ne s abimerai plus sous la pluie, et coûterai en plus beaucoup moins d argent. Aussi quand vous balayé d un revers de main en écrivant d accord pour les personnes handis savez vous seulement de quoi vous parler ? avez vous compris la longueur de la rampe d accès de monsieur le maire ??? Alors je vous dis bon courage en fauteuil roulant et pour les fauteuils électriques il faudrait penser à des bornes pour recharger les batteries. Monsieur nicau je ne voudrais pas vous sembler désagréable alors vous m excuserez pour les fautes d orthographes. Marie Ange

Observations Enquête public Pont de Fer

RD Obs 19
Vu
Le commissaire enquêteur
Marie-Odile RIVENEZ

Ayant été Président d'Emmaüs Allier pendant 3 ans, lors de la signature de la promesse de la vente de la C.E.M.E . L'association est moi même étions content de pouvoir aboutir après des recherches à trouver un local pour permettre son agrandissement.

Quelques temps après, La Mairie à fait valoir son droit de préemption.

Je trouve cela très déplaisant. Emmaüs Allier est une association qui fait vivre beaucoup de compagnons et aide en solidarité locale beaucoup de personnes.

Par contre, après plusieurs échange avec la mairie, depuis la préemption, il n'as jamais été question de la rénovation du pont de fer , et ensuite d'une enquête public pour faire une rampe d'accès et rénovation du Pont de Fer

Pour ma part la communauté est un lieu d'échange avec beaucoup de personnes, c'est un lieu ou des personnes sortent de leur solitude, trouvent des amis, viennent souvent en voiture , bus , ou même à pied. C'est un lieu d'échange, et de convivialité.

Je pense que Emmaüs à sa place sur les quai d'allier, avec son agrandissement, cela permettrait de mettre tout les meubles et le matériel divers à l'abri. Avec l'achat de la CEME cela éviterait les problème de stationnement vu les 2 parking de la CEME

Actuellement on voit un permis de travaux sur le pont de Fer , ou il est indiqué que les débuts des travaux commencerais en septembre.

Faire une enquête Public au mois d'Aout c'est très politique.

A son niveau, je pense que le Maire actuel Mr Perissol, ne tient pas compte d'aucun avis, ni de l'enquête public, vu que les travaux sont déjà engagé.

Faire une enquête Public au mois d'Aout c'est très politique.

Mr le Maire continue avec Moulins Habitat à faire pour les Berges de l'Allier ce que bon lui semble.

Il faudrait lui rappeler qu'actuellement , le dossier CEME est en jugement au Tribunal Administratif à Clermont Ferrant

La 1ere partie du jugement à été gagné par Emmaüs Allier.

Affaire à suivre.

FERNANDES ERIC
TRESORIER EMMAUS ALLIER

Les compagnons d'Emmaüs Allier

Vu
Le commissaire enquêteur
Marie-Odile RIVENEZ

Depuis l'agrandissement de la communauté avec les locaux de la CEME, nous sommes fiers surtout du fait qu'on a pu accueillir une famille supplémentaire et qu'on puisse aider plus de personnes du fait que l'on ait pu augmenter notre capacité de stockage. Nos conditions de travail se sont améliorées car maintenant l'espace de tri se trouve dans la CEME autrement dit à l'abri.

Donc c'est pourquoi nous soutenons pleinement le projet EMMAÛS qui vise à un compromis entre EMMAÛS et la municipalité moulinoise.

| | | |
|--|--|--|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 14/08/2019

Observation N° 24

14/08/2019 16:59:57

Par UACE

La communauté Emmaüs ALLIER, avec le soutien de l'UACE, est installée depuis de nombreuses années qui de l'Allier pour trouver, avec les personnes victimes de phénomènes d'exclusion, les solutions qui leur permettent de redevenir acteur de leur vie. Véritable acteur du développement économique et solidaire du territoire, Emmaüs Allier répond quotidiennement aux enjeux de précarité en créant des réponses en matière d'hébergement, d'accompagnement, et d'activités solidaires.

L'intensification des phénomènes de pauvreté oblige les membres de la communauté à développer leurs activités. Le projet de réaménagement présenté au sein de l'enquête publique obère les possibilités pour la communauté de construire des réponses adaptées sur ce site. Le zonage du projet de réaménagement pourrait être revu pour que les projets de voie verte et d'Emmaüs Allier coexiste sur ce site.

Observation N° 25

14/08/2019 18:56:43

Par J. C.G.

AVIS PONT DE FER, il faut retenir :

Cette opération s'inscrit par ailleurs pleinement dans la démarche globale de développement de l'itinéraire de la véloroute-voie verte n° 70. L'Axé Allier, mis en œuvre par le Département de l'Allier de Billy à Château-sur-Allier, a pour objectif de développer une véritable voie verte, infrastructure en site propre, au plus près de la rivière Allier, notamment afin de permettre aux touristes à vélo de découvrir les richesses patrimoniales et naturelles locales. Le Pont de fer, ainsi aménagé, permettrait d'offrir une traversée dédiée aux modes doux et sécurisée de l'Allier au niveau de Moulins pour passer de la rive gauche à la rive droite.

La présence de l'Allier (dont une partie seulement du cours est sur la commune) dote Moulins de paysages naturels de qualité, à proximité directe du centre-ville, lui conférant ainsi une identité particulière.

En conséquence, Emmaüs Allier, ne valorise pas ce lieu, d'autres bâtiments répondront mieux à l'attente de cette association sur notre agglomération ,



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 15/08/2019

RD26
Observation N° 26
Anonyme

15/08/2019 13:33:44

Suivant cette affaire de prêt, car beaucoup de faits illégaux sont fait, par la mairie et ses complices, je reviens avec de nouvelles informations et point de vue sur cette affaire.

Je n'oublie pas de lire les commentaires laissés par les citoyens. Certains d'entre-eux valident mon enquête et mes soupçons.

Selon mon enquête, il y a peu, une personne de l'enquête public s'est rendu sur les lieux des travaux du pont de fer. J'espère qu'à l'issu de sa visite, elle a pu constaté par elle-même, mes écrits sur la pollution causé par les travaux. Actuellement, la route sous le pont de fer, est d'une couleur rouille. Dans les égouts et sans doute aussi dans la nappe phréatique, on y trouvera des résidus de plomb. Formellement interdit par les lois et la protection de l'environnement. Si cette personne fait son travail dans la sincérité et professionnellement, j'espère qu'elle en a prit note dans son rapport.

Un autre fait inadmissible qu'il faut savoir. Seul une partie du pont de fer est prévue en travaux. Il s'agit simplement de créer un passage pour les usagés. Le dessus des accoudoirs du pont de fer, les côtés extérieurs et le dessous du pont de fer ne seront pas repeint, ni entretenu. Autrement dit, les usagés respirent de la poussière de plomb lors de leur passage sur celui-ci. Pouvant entraîner des maladies grave. Polémique qui se fait actuellement sur des anciens monuments historiques.

Comme dit dans mes précédents écrits, le projet du pont de fer n'est qu'un acte politique, sans réel intérêt au public, et une barrière empêchant l'accroissement de l'association de EMMAÛS ALLIER. Il n'y a pas besoin d'être officier des forces de l'ordre, juge, pour voir tout ça. La vérité est écrite noir sur blanc.

Les agissements du maire dans ce projet, peut lui coûter des amendes et de l'emprisonnement.

Un projet comme celui-ci demande une étude qui prends du temps. Alors pourquoi le maire n'a pas réservés l'achat de la CEME, lorsque celle-ci a été mise en vente ? Sachant qu' EMMAÛS ALLIER avait, en toute légalité, fait une réservation sur l'achat, le maire et ses complices ont enfreins les lois pour en faire l'achat. Dont les procédures devant la justice. Comme écrit dans un commentaire, les EMMAÛS ont déjà gagné une partie dans cette affaire. Pour ma part et suivant mon enquête, ils n'auront pas de mal à gagner la partie et s'approprier les locaux de la CEME en toute légalité. Pour cela, il serait intéressant de se pencher sur la façon que les achats des locaux ont été fait.

Le déplacement des EMMAÛS dans d'autres locaux ne peut se faire. Sauf si la commune de Moulins s'engage à réaliser des moyens de transport, à titre gratuit, pour les habitants des Champins, Champmilans, Nomazy, dont leur moyens financiers sont faible. De plus, selon le projet du maire, celui-ci veut implanter les EMMAÛS dans les locaux de la JPM, dont ceux-ci ne sont pas conforme. Entraînant des frais de déménagement au EMMAÛS irréalisable. Sans compter l'augmentation des bouchons à hauteur du pont de la trémie et de la madeleine. Qui dit bouchon, dit augmentation de la pollution. Vous avouerez que tout ça est en parfaite contradiction avec le projet d'espace vert et de tourisme du maire. Dans ce projet du pont de fer, le maire ne fait que de se contredire. Cela démontre bien qu'il s'agit d'un dossier politique et d'un frein au développement d'une association.

Dans ce dossier, je souhaite qu'une enquête sur l'environnement, sur la légalité des travaux et sur l'achat douteux des locaux (CEME) soit faite.

Dans ce projet, beaucoup s'inquiètent sur l'accès aux personnes handicapé. Le maire devrait plutôt se pencher



sur ce dossier. Car il est vrai, qu'en ville, l'accès aux fauteuils roulant est inexistant. Sur la route de Decize, les mamans avec leur poussette sont obligées de rouler sur la route, en l'absence de place sur les trottoirs. La plus part du temps, on voit des fauteuils roulant sur la route. Dans les deux cas, il y a danger pour les personnes. En cas d'accident grave, dont je ne souhaite pas, j'espère que le maire assumera ses erreurs, son inhumanité, son incompétence.

Avant de parler de tourisme, argument souvent utiliser à tort, le maire devrait plutôt penser à remettre de l'ordre dans sa ville. Dont la délinquance ne cesse d'augmenter. On note de nombreux vole un peu partout, dont les EMMAÛS (En vu des affaires qui reste dehors et qui n'inquiète pas le maire), des voitures brûlées, des rodéos dans les cités, des agressions, etc. Moulins est une petite ville, mais devient comme Paris, en matière de délinquance. Pour ma part, le maire devrait régler ce problème avant de parler de tourisme. Je serai fier de moi d'avertir un tourisme des risques qu'il encourt s'il vient sur Moulins. De plus, vu que la baignade est passible d'une amende dans l'Allier, que va faire un touriste sur Moulins ? Marcher sur le pont de fer (Au risque de chopper une maladie cardio-vasculaire) ? Vous parlez d'une attraction. Comme je l'ai toujours dit, ce projet n'est pas d'une utilité importante à ce jour.

Pour régler le problème de circulation des vélos, il suffit de construire un nouveau pont, pour réduire la circulation sur le pont de la madeleine. Sur le pont de la madeleine, actuellement en 3 voies, faire deux voies en sens unique et la troisième pour les vélos (Protéger par une barrière de sécurité). Quand au pont de fer, car je suis contre le mélange des deux roues et des piétons, et ce pour la sécurité de tous (Plus particulièrement celle des enfants), en faire une passerelle pour les piétons, à condition que l'intégralité du pont de fer soit repeint dans la conformité. Quant à l'espace vert, avant dans faire un sujet sans intérêt, il faudrait déjà entretenir les abords de l'allier, les routes, les trottoirs, etc. Parfois, il faut se rapprocher de la route, car des branches gênent le passage des piétons sur les trottoirs. Sans compter de nombreuses feuilles morte qui bouchent les entrées d'égouts et salissent les parkings et trottoirs. Donc monsieur le maire, avant de vouloir faire de l'espace vert, en utilisant des arguments infondés, commencez par entretenir notre ville. Une ville bien entretenue est une ville qui attire des touristes. Une ville sans délinquance est une ville qui rassure les touristes.

Oubliez la politique et soyez humain.

JTV (Just The Verity)

Observation N° 27

15/08/2019 13:55:00

Par Celine Collet

N'étant ni élue ni compagnon ni bénévole je suis une simple cliente d'Emmaüs depuis quelques années. J'ai pu constater les changements opérés à la communauté.

J'ai lu avec attention les commentaires déposés pour ce fameux pont "bras" de fer qui oppose la mairie et Emmaüs.

Ainsi que les différents articles dans les journaux.

Une perte de temps selon moi..

Question:

Qui a préempté la CEME ?

Il me semble avoir lu qu'Emmaüs était le 1er à vouloir acheter la CEME pour s'agrandir, puis la mairie via Moulins habitat se sont subitement rendus compte que c'était l'endroit idéal pour créer des logements sociaux et accessoirement une voie verte par la suite.

La guerre est ouverte !!!

Pour valoriser le pont de fer (qui en soit est une bonne idée), la seule solution est d'avoir la CEME ?

Comment se fait il que personne n'y ai pensé AVANT ?

Quel intérêt de voir Emmaüs s'en aller alors qu'il est établi depuis des années a cet endroit ? Et que logiquement la CEME est toute proche.

Mr JC.G, la présence d'Emmaüs ne valorise pas le site du pont de fer ?

Mais "expulser" Emmaüs vers un autre endroit simplement pour un autre paysage... n'a pas l'air de vous déranger outre mesure, les quais d'Allier sont quand même accessible à grands nombres de personnes.

La nature humaine est ainsi faite, privilégier le confort de certains aux détriments d'autres personnes qui sont déjà dans une précarité certaine.

Mr nous sommes à Moulins et non à Vichy !!!

Vous êtes vous seulement intéressé du travail que fait Emmaüs, niveau HUMAIN j'entends...mais peut-être que toutes ces personnes sans papiers ou de la rue vous dérange ?
Aider son prochain non ??
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ cela est pourtant écrit sur tous les frontons des mairies

RO28 Observation N° 28

15/08/2019 14:09:36

Par J. G.C.

AVIS PONT DE FER- VOIE VERTE

Cette opération s'inscrit par ailleurs pleinement dans la démarche globale de développement de l'itinéraire de la véloroute-voie verte . L'Axe Allier, mis en œuvre par le Département de l'Allier de Billy à Château-sur-Allier, a pour objectif de développer une véritable voie verte, infrastructure en site propre, au plus près de la rivière Allier, notamment afin de permettre aux touristes à vélo de découvrir les richesses patrimoniales et naturelles locales. Le Pont de fer, ainsi aménagé, permettrait d'offrir une traversée dédiée aux modes doux et sécurisée de l'Allier au niveau de Moulins pour passer de la rive gauche à la rive droite.

La présence de l'Allier (dont une partie seulement du cours est sur la commune) dote Moulins de paysages naturels de qualité, à proximité directe du centre-ville, lui conférant ainsi une identité particulière. La présence de l'Allier (dont une partie seulement du cours est sur la commune) dote Moulins de paysages naturels de qualité, à proximité directe du centre-ville, lui conférant ainsi une identité particulière. le projet d'aménagement d'un nouveau quartier au cœur de Moulins dont la future voie verte entre le pôle d'échange intermodal et la rive gauche de l'Allier via le Pont de fer sera la colonne vertébrale. Ces deux aménagements sont indissociables et se légitiment l'un l'autre. En effet le projet urbain ne saurait se satisfaire d'une densification des zones mutables sans intégrer la problématique de la mobilité douce et du franchissement de la rivière.

On retiendra :La cohérence de ce projet d'aménagement du secteur du pont de fer qui impose donc la réalisation conjointe d'un nouveau quartier et d'une voie verte qui en sera l'ossature.

En conclusion ; Emmaüs Allier, bien

qu 'association caritative importante , n'a pas sa place en ces lieux, d'autres sites sur notre agglomération mieux situés seront plus à même de les accueillir

RO29 Observation N° 29

15/08/2019 20:26:48

Par PMMA

Emmaüs a un beau parc de vélo et de réparation, je suis désolée de lire que cette communauté va faire tache dans le paysage que l'on veut nous faire miroiter. L'intérêt public n'avait jamais été évoqué au début du procès. Ce beau projet de voie verte non plus d'ailleurs. Alors ne perdons pas de vue le fil, d'intérêt public serait (me semble t'il) la rampe d'accès pour les personnes handicapées, mais sûrement que je n'ai pas bien compris. D'intérêt public de déloger une association qui est est là depuis des années. A combien pourrait on chiffrer un déménagement et le manque à gagner, le temps de se réinstaller ailleurs,car le manque à gagner c'est aussi le gîte, le couvert, la porte ouverte à des gens dans la rue, c'est des familles qui vivent dans cette communauté qu'il faut chiffrer. Ce manque à gagner,c'est ce qui ne rentre pas comme argent à chaque vente et qui sert à mener à bien l'accueil de toutes ces personnes. Le temps de rénover ou de rendre habitable des locaux que l'on voudra bien céder à Emmaüs. JPM si j'ai bien compris, il me semble qu'il faut dépolluer une partie où même tout le site. Il faut des murs coupe feu, il faut tout refaire. Combien de temps ? Combien d'argent ? La mairie est elle prête à faire face à tous ces coûts ? Comment peut on prétendre qu'Emmaüs fasse tache au milieu de ce parc financier, car on parle bien d'argent, de politique. Emmaüs vous parle d'humains, de précarité, de famille à la rue. Monsieur le maire, peut-être la maison mère de moulins habitat ferait plus flamboyant que cette belle association. Car il me semble que c'était des logements sociaux qui devaient être construits à la place de la CEME ? Mais apparemment comme pour la rampe d'accès on n'en parle plus. Là on nous parle de voie verte, demain on nous sortira quoi ? Des millions pour restructurer une belle communauté. Monsieur le maire, Emmaüs vous propose un parc de vélos avec un espace de réparation, une rampe d'accès au pont pour votre belle voie verte. Refaite les murs de la CEME pour qu' Emmaüs se fonde dans le paysage, où alors montez des murs comme bien des pays. Monsieur le maire, Emmaüs est d'utilité publique avec ses actions sociales et son humanité.

Observation N° 30

15/08/2019 22:37:25



030
Par Marie Hélène Mouta

Quand nous sommes à l'heure de la mixité sociale, la ville de Moulins nous dit que Emmaüs n'as rien à faire dans ce paysage.

Que sera la voie verte !!!Bravo.

Enfin nous allons finir par comprendre le vrai but de se bras de fer .(ne devrait il pas avoir des logements sociaux à la place de la CEME Monsieur le Maire ??).

Mais continuons à faire des ghettos ,et venons nous plaindre que rien ne va plus .

Emmaüs à toute sa place avec le pont et la voie verte ,avec son parc de vélos et son atelier de réparation.

Cela serait un lien d'échange et de partage Monsieur le Maire de Moulins .

Marie Hélène (cliente Emmaüs).



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 16/08/2019

Observation N° 31

16/08/2019 09:17:16

RD31 Anonyme

Bonjour,

Je suis utilisateur régulier des quais d'Allier, ou plutôt des bords d'Allier, de Toulon à Chavennes. Je suis très impatient de voir la finalité du projet global qui n'a souffert d'aucune contestation de la part de la nombreuse assistance présente lors de la présentation à la population.

Il serait dommage de voir quelques verrues dénaturer l'ensemble.

Les points d'achoppements subsistants doivent trouver une solution.

Merci de penser à tout le monde.

Observation N° 32

16/08/2019 15:55:11

RD32 Par emmaus EMMAUS ALLIER

La communauté Emmaüs ALLIER, avec le soutien de l'UACE, est installée depuis de nombreuses années quai de l'Allier pour trouver, avec les personnes victimes de phénomènes d'exclusion, les solutions qui leur permettent de redevenir acteur de leur vie. Véritable acteur du développement économique et solidaire du territoire, Emmaüs Allier répond quotidiennement aux enjeux de précarité en créant des réponses en matière d'hébergement, d'accompagnement, et d'activités solidaires.

L'intensification des phénomènes de pauvreté oblige les membres de la communauté à développer leurs activités. Le projet de réaménagement présenté au sein de l'enquête publique obère les possibilités pour la communauté de construire des réponses adaptées sur ce site. Le zonage du projet de réaménagement pourrait être revu pour que les projets de voie verte et d'Emmaüs Allier coexistent sur ce site.

Bien à toi,

Florian Maillebau

Directeur immobilier

Tel : 01 41 58 25 06 - 07 72 28 68 12

Union des Amis et Compagnons d'Emmaüs - UACE

47 avenue de la Résistance - 93104 Montreuil cedex

01 41 58 76 98 - uace@emmaus-france.org

Observation N° 33

16/08/2019 21:32:15

RD33 Par Colette Paron

les Rives d'Allier déjà bien aménagées restent un lieu de promenade très agréable.

les travaux concernant le pont de fer permettront à mon avis d'apporter un plus tant élégant que fonctionnel sur les bords de la rivière Allier.

seul bémol, l'arrivée de ce pont donne sur le site d'Emmaüs qui, par sa promiscuité fait capharnaüm... Dommage !

Un emplacement plus spacieux et adapté pourrait correspondre davantage à Emmaüs et ne nuirait pas à la beauté du site.

Observation N° 34

16/08/2019 21:49:15

RD34 Par Jean Claude Paron

Aménagement, accès voie verte restent un très bon projet.

Bien qu'Emmaüs soit utile, le stationnement des véhicules partout, le manque d'élégance du site vont nuire à la beauté du site.



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 17/08/2019

Observation N° 35

17/08/2019 06:44:36

RD35
Anonyme

Le grand parking de la CEME suffirait pour accueillir les véhicules des clients emmaus et les camions de l'association. Emmaus à toute sa place sur les quais d'Allier. Et au milieu de ce beau paysage que sera la voie verte, si le projet ne s'arrête pas à la rénovation de la moitié du pont de fer.



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 18/08/2019

RD36

Observation N° 36

18/08/2019 11:06:00

Par Gérard GENDRE

Il semble que le projet envisagé consiste

- à aménager le pont de fer pour relier les deux rives de la rivière Allier à pied et à vélo,
- à permettre un accès aux personnes handicapées,
- à créer un centre d'interprétation et de sensibilisation au patrimoine et aux milieux naturels.

Ce projet peut être intéressant s'il ne génère pas des pollutions environnementales et facilite effectivement l'accès aux personnes handicapées.

Cette question a, sauf méconnaissance personnelle de certains aménagements ou projets, ne me paraissait pas être jusqu'alors une préoccupation principale de nos responsables locaux. Tant mieux si cette idée fait son chemin, il devrait alors en appeler d'autres, peut être plus urgents, à l'égard de ces personnes...

Cette enquête publique vise également à permettre l'expropriation de certaines parcelles.

L'une de ces parcelles pourrait permettre à la communauté d'EMMAUS de s'agrandir de bénéficier de locaux mieux adaptés à ses activités et objectifs. Il est peut être bon de rappeler qu'EMMAUS est une structure de solidarité reconnue d'utilité publique...

A lire les éléments mis à disposition du public, l'expropriation de la parcelle sollicitée par EMMAUS devrait permettre la création d'un centre d'interprétation et de sensibilisation...

« La réhabilitation des locaux existants consistera en la création d'un centre d'interprétation et de sensibilisation au patrimoine et aux milieux naturels ».

A ma connaissance, il existe sur l'autre rive de L'Allier (rive gauche à proximité de la départementale 2009) des emplacements vierges ou actuellement fermés permettant la création de ce centre.

Quant à l'accès de personnes handicapées, des ascenseurs pourraient facilement résoudre ces problèmes.

D'autre part l'aménagement de parkings aux abords de la départementales 2009 (rive gauche) éviterait d'augmenter la circulation automobile et d'encombrer le pont Règemortes ...

J'ose espérer que ce projet d'expropriation ne vise pas principalement à éviter qu'EMMAUS ne s'installe dans les locaux de l'ex CEME...

Il peut être bon de rappeler qu'une instruction judiciaire est déjà en cours à ce propos.

Il serait vraisemblablement opportun de rechercher des solutions amiables et acceptables par tous plutôt que de passer en force sans avoir réellement exploré toutes les pistes.

RD37

Observation N° 37

18/08/2019 15:19:05

Par Pierre Gadrey

Voici dans le fichier PDF joint mes réflexions et propositions pour cette consultation. Merci de les prendre en compte.

PJ : Propositions de Pierre Gadrey accés pont de fer.pdf

RD38

Observation N° 38

18/08/2019 15:46:48

Par Pierre Gadrey

Je remet ma proposition en format jpeg car en pdf impossible de le lire

PJ : Proposition accés pont de fer.jpg

En premier j'aimerais dire que transformer le pont de fer en une voie de déplacements doux est une bonne chose qui arrive bien trop tard (En effet, pourquoi attendre la fin du mandat ?) et comme par hasard c'est une décision proche des élections municipales avec une consultation lors des vacances d'été, période pendant laquelle beaucoup de personnes sont absentes de Moulins.



Voici ma proposition d'aménagement des accès au pont de fer sans avoir besoin d'empêcher Emmaüs de s'étendre sur les locaux de l'ancienne usine CEME. Les différents éléments ci-dessous, que j'ai préparés à partir de photos du pont de fer et de la passerelle et ascenseur existants de la gare de Moulins, montrent que nous pouvons concilier l'accès au pont de fer pour les personnes à mobilité réduite (ascenseur), les piétons et vélos (rampe) et l'extension d' Emmaüs. La continuité de la voie verte est également préservée.

Pour ce qui est du réaménagement urbain je considère que celui-ci peut avoir lieu sur les parcelles AZ mais pas sur celles BC. Cela diminuerait un peu le nombre de logements mais n'empêcherait pas le projet de se faire et garderait la possibilité pour Emmaüs de continuer son activité tout en leur demandant par la concertation de s'intégrer dans ce projet.

Ma conclusion est donc que si chacun met en route son imagination et met un peu de compromis dans ses décisions, on peut très bien trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde. Il n'est donc pas nécessaire de déclarer ce projet d'utilité publique. Cette classification n'a qu'un but caché par Moulins communauté et la mairie de Moulins : mettre Emmaüs en dehors de la ville. L'attitude de la mairie de Moulins et de Moulins communauté n'est pas de chercher une solution de compromis mais d'aller au conflit. Pourquoi ? Mais où est la notion de solidarité et de bien vivre ensemble ?

Pierre Gadrey, citoyen de Moulins habitant au 5 rue des Tanneries, 03000 Moulins



Exemples d'emplacements possibles de rampes et ascenseurs. Vue de dessus et depuis le Bd de Nomazy





Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 19/08/2019

Observation N° 39

19/08/2019 15:54:11

RD 39
Par Bruno Boulard

Merci a la mairie pour les nuisances de la réfection du pont de fer les enfants qui sont en vacances sont debout a 6 h car l entreprise commence a cette heure sans se soucier de nos p'tit bouts rendez vous en Mars monsieur le maire je suis fière de me présenter contre vous un citoyen de Moulins mécontent

Observation N° 40

19/08/2019 17:36:49

RD 40
Anonyme

Est-ce bien normal de déranger un quartier de 6h du matin à 22h le soir et de commencer les travaux deux mois avant ce qu'annonce le permis de construire de plus les résidu de sable utilisés pour le pont ne sont pas récupéré comme il devrait être laissant la chaussée en dessous dégoûtante sans parler du fait que le sable vole jusqu'aux habitation environnante

A ce rythme la ne vous étonnez pas de retrouver du matériel hors d'état d'usage

Observation N° 41

19/08/2019 19:07:44

RD 41
Anonyme

Je suis outrée par rapport à une ville comme Moulins qui a connu la guerre qui a eu des résistants.le projet du pont de fer et bien.mais Emmaüs ne dérange pas au contraire ils sont là pour vous.plus que la communauté Emmaüs s'aggrandit moins de SDF plus de travail pour la communauté.car les meubles matelas tâche ou canapés déchiré c est les compagnons qui ramasse et non la mairie et son service d'encombrent.

Alors Mr perissol élus ne déclancher pas une bonne ou y a pas besoin réveillée vous il y a d'autres chats à fouetter.

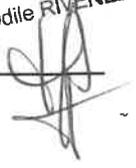
Observation N° 42

19/08/2019 23:43:32

RD 42
Par Maria angela PINTO mouta

Monsieur le maire pourquoi emmaus vous dérange t il à ce point, au point de prendre le risque de défaire tout ce que cette communauté a mis temps d'années à mettre sur pied, à accueillir des familles choses qui ne s'était jamais fait au sein de la communauté de moulins et ils peuvent en être fiers, de cette avancée qui est le fruit du travail du responsable, des compagnons, et des amis bénévoles. Une communauté c'est fragile vouloir tous chambouler pour un luxueux projet sans cœur, cela semble si triste. Une communauté c'est fragile les coups qui leurs seraient assénés en plus de leurs prévisions annuelles voudrais dire que monsieur le maire vous les mettez dans la précarité, c'est quand même fort pour un maire qui aime tant sa ville, cela veut dire des familles mises à l'abri, à nouveau en danger cela veut dire des compagnons en passe de s'en sortir mis à mal, cela veu dire aussi des citoyens de Moulins que emmaus aide par le biais de la commission de solidarité qui ne seront pas aidés.

Monsieur le maire au delà des nuisances que les travaux du pont de fer génère , travaux qui n auraient pas du démarrer aussi vite. Emmaus est bien là où il est et vous propose des solutions de cohabitation bien moins onereuses que votre projet ou vous déplacez éliminez, dégagez, une entité, monsieur Perissol vous savez mieux que personne les dégâts financiers et humain qui se profile à l'issue de votre projet.PINTO MOUTA Marie Ange



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 21/08/2019

Observation N° 43

21/08/2019 15:49:22

Par Jeannine Ballon

Simple habitante de l'agglomération. Je tiens à dire tout le bien que je pense du projet de réaménagement du Pont de Fer. Ce pont fait partie de ma vie depuis mon enfance et l'état qui était le sien depuis quelques années était consternant. Ce projet est pour moi synonyme d'espoir : retisser des liens entre les 2 rives de l'Allier, favoriser la mixité par son accès à tous publics et participer au développement touristique de Moulins ; Je souhaite pleine réussite à ce projet.

Observation N° 44

21/08/2019 16:20:34

Anonyme

Ce projet de rénover l'ancien pont ferroviaire pour relier les deux rives par un axe consacré aux modes de transport doux est très intéressant. Tout d'abord, c'est une idée qui répond aux problématiques de développement durable. D'autre part, c'est une vraie chance de pouvoir redonner vie à un quartier à travers les aménagements qui seront faits pour rendre cet ouvrage accessible et le mettre en valeur. Ce sera également un plus pour l'offre touristique. Je constate qu'il y a une vraie attente autour de ce projet et j'aimerais le voir aboutir !

Observation N° 45

21/08/2019 19:30:59

Anonyme

Monsieur le Maire de Moulins et Monsieur le responsable de l'entreprise CMB de St Gerant de Vaux.

Bien que le permis qui vous a été délivré pour la réalisation des travaux du pont de fer, dont la date est prévue pour septembre 2019, vous avez pris la décision de commencer les travaux, depuis la mi-juin. De ce fait, divers complications naissent chaque jour.

A commencer par la pollution causée par le sable et les résidus de peinture au plomb. Puis, pour finir les travaux avant les prochaines élections, avec la complicité de l'entreprise CMB, les ouvriers travaillent tard la nuit, empêchant le voisinage de dormir comme il se doit, dont des enfants de bas âge.

Malgré de nombreux appels du voisinage (Pour des plaintes de nuisance sonore), il s'avère que le commissariat de police de Moulins, ne puisse rien faire. Ce qui ne m'étonne pas.

J'ai jugé utile de vous rappeler les lois :

Code de l'environnement : ART L571-1, (Lutte contre le bruit).

Code général des collectivités territoriales : ART L2212-1 à L2212-5-1, (Pouvoir du Maire en matière de bruit).

Code de la santé publique : ART R1336-4 à R1336-13, (Bruits constitutifs de trouble de voisinage).

Code pénal : ART R623-2, (Sanctions prévues).

Code de procédure pénale : ART R48-1 à R49-8, (Amende forfaitaire (ART R48-1 et R49-7)).

Code de procédure pénale : ART R529-1, (Délai de paiement de l'amende forfaitaire).

Ces textes de loi sont issus du site officiel du service public, sur le terme « Nuisance sonore ».

Concernant le tapage nocturne, dû aux travaux réalisés jusqu'à 6H du matin, dont j'insiste sur le fait que cela dérange le sommeil du voisinage, dont des enfants de bas âge, je vais étudier les textes de lois pour mon



dossier, que je délivrerai aux hautes autorités, au tribunal de grande instance et à certains médias très connus.

RDW (suite)
Vous semblez oublier que les lois sont pour tout le monde. Que votre réaction est passible d'amende et d'emprisonnement. D'autres doutes, qui pèsent sur vous et vos collaborateurs du projet ,seront également consignés dans mon dossier. Lorsque l'état et/ou le département donne des subventions pour un projet, ceux-ci doivent être utiliser comme il se doit. Chose que l'on ne voit pas dans des projets que vos collaborateurs ont proposé et qui ne sont toujours pas réalisés, malgré les sommes qu'ils ont perçus.

De ce fait, j'invite les personnes concernés par les nuisances sonores, à ce rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1435> et à déposer plainte contre le Maire de Moulins et le responsable de l'entreprise CMB, pour nuisances sonores et tapages nocturnes. Vous avez le droit au sommeil et vos enfants aussi.

JTV (Just The Verity).



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 22/08/2019

Observation N° 46

22/08/2019 10:50:43

Anonyme

une ville est harmonieuse si elle affiche et propose un certain nombre d'équilibre notamment social et économique.

L'activité d'Emmaüs répond à cette préoccupation sous l'angle d'une économie sociale et solidaire. La solidarité est d'ailleurs un lien essentiel entre les hommes. Pour cela il est important que les activités d'Emmaüs puissent rester intégrées à la ville et soient exercées aux yeux de tous. Il est impensable qu'Emmaüs soit expulsé

Le projet alternatif présenté par Emmaüs présente tout son sens et je demande au commissaire enquêteur de le prendre en considération.

Cordialement

Jérôme Perrin

03210 Souvigny

AD
 46

Observation N° 47

22/08/2019 11:20:09

Par allier emmaus

Bonjour ci-joint les observations du CA d'Emmaüs Allier et la proposition du Conseil d'Administration. Heureux de constater que pour l'instant très peu d'observations justifient de l'intérêt public au projet de la rampe d'accès et de son emplacement.

RD47

PJ : Emmau?s Pont de fer (1) (2) (1).doc

Observation N° 48

22/08/2019 12:54:03

Anonyme

L'aménagement du pont de fer en voie verte est un bon projet attendu depuis toujours.

Domage qu'il ne soit pas abouti.

Je comprends l'urgence politique pré-électorale, on est habitué à Moulins, la politique du ruban l'emporte souvent sur la raison. Mais comme souvent les projets précipités finissent par une réalisation moyenne et notre agglomération n'aura jamais les moyens de rattraper ces erreurs.

Comme pointées par le rapport de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité environnementale Auvergne Rhône-Alpes), il y a beaucoup d'insuffisance et de perspectives dans ce projet « L'étude paysagère est très succincte » « aucun inventaire faunistique ou floristique n'a été réalisé dans le cadre du projet » « Enfin, le projet ne s'inscrit pas dans une réflexion globale sur les aménagements des bords d'Allier et de la véloroute-voie verte n° 70 », la contre-réponse précipitée de l'agglomération n'est pas plus convaincante.

La bataille entre la communauté d'Emmaüs est juste irréaliste à mon sens, s'oppose un projet économique, social, solidaire, culturel qui permet de développer l'attractivité de la ville gérée par une association nationale avec un fort pouvoir de sympathie, à un projet d'habitation sociale uniquement (et des bureaux dont on ne connaît pas la destination). Cela donne le sentiment qu'on ne veut pas de « pauvres » à côté de notre beau projet. Donc non je ne suis pas d'accord pour que la parcelle 1 AUB, soit inclus dans ce classement d'utilité publique.

L'accès à la passerelle est une vraie usine à gaz, longue, très longue... pourquoi ne pas faire deux ascenseurs à l'aplomb du pont ou une passerelle, mais où sont les parkings ? lorsque l'on regarde le plan général des travaux, la liaison jusqu'à la gare semble prévue avec des terrains de sport, des espaces verts... mais rien n'est présenté.

RD48

(= B3)

AD47 Obs N°47
Vu
Le commissaire enquêteur
Marie-Odile RIVENEZ

Le Projet d'accessibilité et de réaménagement des abords du pont de fer est-il d'utilité publique ?

Avant toute question, il faut définir chaque élément de la question :

L'accessibilité : c'est l'élément qui permet l'accès aux personnes, aux personnes à mobilité réduite et à priori aux cyclistes. Ces éléments sont évidemment indispensables à l'utilisation de la passerelle mais je me permets une première question : « Comment le chantier du pont a pu être lancé sans régler avant l'accessibilité au pont ? »

L'utilité publique : Il est difficile de définir l'utilité publique. L'utilité publique doit-elle être en regard avec le nombre de personnes concernées ? Les emplois créés par Emmaüs sont-ils plus utiles que le logement sur la zone ? Quels sont les besoins pour le bassin de population du sud de la ville ? L'intérêt environnemental doit-il prévaloir sur l'intérêt public ?

En partant de ces questions, de ces définitions et des documents fournis, nous allons essayer de présenter le point de vue de la Communauté Emmaüs sur l'accessibilité au pont de fer.

● Les différents projets d'utilité publique de la parcelle bc 420

Nous regrettons d'abord que l'enquête ne fasse malheureusement pas état des projets d'Emmaüs. Il est bien évident qu'une rampe est plus utile qu'une friche industrielle mais est-elle plus utile qu'un bâtiment en activité ?

A l'heure actuelle, la Communauté fait vivre 27 personnes dont 6 enfants sans aucune subvention de l'État. Le projet de rampe actuel empêcherait de maintenir l'activité d'Emmaüs, mettant ainsi 5 personnes à la rue.

Emmaüs a également la fonction d'aide par ses solidarités, par ses petits prix. Si on doit parler chiffres, Emmaüs, c'est plus de 50 000 visiteurs par an. Si nous avons une autre solution, il serait possible de se prononcer pour l'expropriation d'Emmaüs de la CEME mais malheureusement aucun projet sérieux n'est pour l'instant possible. Il est important que l'on se base sur les éléments factuels d'aujourd'hui et non sur d'éventuelles chimères.

Il y a aussi d'autres projets possibles pour la rampe d'accès. Le plan ci-joint vous montre que la Communauté envisage de créer un espace de réparation de vélos et un accès à la voie verte. Cela permettrait d'envisager la création d'un poste de travail supplémentaire, d'avoir un espace d'échange créant ainsi un lieu de mixité sociale. X

(RA 47 suite) Obs 47 (suite)
Vu
Le commissaire enquêteur
Marie-Odile RIVENEZ

● Le projet est-il d'intérêt général ?

Sur l'aspect public, la Communauté répond « Non, le projet présenté ne sera pas le projet le plus utile pour la collectivité ».

Ensuite, l'utilité publique passe aussi par l'intérêt financier et là, la comparaison est quasi disproportionnée. Si je me réfère au projet de la municipalité et de Moulins Habitat, le coût de réaménagement des logements sur la parcelle est de 6'000.000 € (document joint) auxquels il faut rajouter 700.000 € de rampe d'accès.

Alors qu'Emmaüs c'est 0.- €. Emmaüs, c'est aussi des milliers d'euros d'économie pour le service d'hébergement d'urgence de la ville, des milliers d'euros d'économie pour les services sociaux, une capacité de détournement des déchets permettant d'économiser pour la collectivité.

Donc, sur l'aspect financier, la Communauté Emmaüs répond « non, le projet actuel de réaménagement n'est pas d'utilité publique ».

● L'impact écologique du projet

Enfin, l'intérêt environnemental : Avec ce présent projet, si je recoupe les projets de Moulins Habitat et ceux du pont de fer, il est difficile de comparer entre une activité solidaire qui permet de détourner 500 tonnes de marchandise des déchetteries et la création de 80 logements. Il faut déjà savoir si l'agglomération a besoin de logements. Les seuls chiffres dont nous disposons sont ceux de l'Insee qui fait état de la baisse de plus d'un quart de la population de Moulins et d'une recomposition familiale qui fait état de la présence de familles monoparentales à hauteur de 25% de la population. Le bon sens nous laisse penser qu'il y a assez de logements, d'autant qu'il y a eu de nombreuses transformations de magasins en logements. Nous émettons le doute sur les besoins réels de logements sur Moulins et surtout sur l'impact que peuvent avoir 80 logements sur 6000 ou 7000 logements de la commune.

Pour la partie logement, au vu du nombre de logements vacants sur Moulins, l'utilité du projet paraît douteuse. Est-il d'intérêt public de créer des logements sociaux ? Si je reprends les différents propos et informations publics, il y a déjà plus de 35% de logements sociaux sur Moulins ce qui est très largement au-dessus des recommandations.

Pour la création du parc arboré, il est compatible avec les deux projets et il devra pour les deux projets permettre le stationnement. Nous pensons qu'il est tout à fait possible d'allier les deux éléments. Il existe de nombreux exemples d'intégration de parc qui allient l'activité et les espaces verts. Il faut prévoir une 5e façade pour les deux sites de la communauté et ainsi l'intégrer au projet.

En conclusion, nous rappellerons quelques éléments qui nous interpellent sur le dossier présenté : il n'y a pas de liaison avec les transports en commun, ni de parkings, ni de voies dédiées sur le projet.

Nous espérons que les réflexions de la Communauté pourront faire avancer les choses vers un projet mieux concerté, plus abouti et que la Parcelle BC420 ne sera pas déclarée d'utilité publique.



On a souvent le sentiment qu'on nous demande notre avis après que tout soit décidé.

Pour en finir avec mon avis sur ce « bout » de projet, je suis inquiet de voir les entreprises travailler dans l'urgence aux abords d'une zone environnementale comme l'Allier. Un incident a déjà eu lieu, des nuisances sonores par l'intensité des travaux et leur précipitation n'est pas normale.

RD49 Observation N° 49 22/08/2019 14:49:02
Par Chantal Feivre
J'adhère à 100% à ce projet, c'est une bonne initiative qui sera bénéfique à tout le monde.
Impatiente de voir le résultat final.

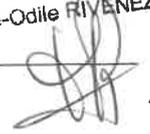
RD50 Observation N° 50 22/08/2019 16:35:18
Par Sandra Basseville
Il est important de redonner vie au pont de fer devenu si vétuste voir dangereuxc est une suite logique de l'amélioration apporté aux rives d allier ces dernières années. Je vis à proximité et je suis ravie que ce projet prenne enfin vie .

RD51 Observation N° 51 22/08/2019 20:54:05
Par céline leprince
superbe projet de réhabilitation qui va permettre de rejoindre les deux rives en profitant du paysage ce pont de fer et emblématique et doit perdurer dans notre patrimoine !

RD52 Observation N° 52 22/08/2019 21:01:07
Par ghislain mosnier
habitant moulins depuis peu j'ai plaisir a me promener sur les berges de l'Allier qui sont très bien aménagées ... ce pont permettra de se déplacer sur l'autre rive qui est tout aussi belle ... quel beau projet .. Bravo !

RD53 Observation N° 53 22/08/2019 23:17:50
Anonyme
Bonjour
Je remarque que plusieurs personnes du centre hospitalier ont répondu a cette enquête sans d'ailleurs se prononcer sur l'objet de celle-ci .idem pour les conjoints d'élusmerci Google...je ne comprends pas pourquoi cette petite guerre alors qu au fonds rien n'oppose Emmaüs au pont de fer seulement l'accès qui n' a pas été l'objet d'un débat ni en conseil communautaire ni en conseil municipales. j aimerai savoir de quand date le projet de la rampe ...

RD54 Observation N° 54 22/08/2019 23:50:37
Par DENIS lauchard
Emaüs doit rester à cet endroit car cette association est très utile à beaucoup de monde et aide des gens modestes.



Secteur Pont de Fer MOULINS-BRESSOLLES : Réaménagement urbain / Accès voie verte

Observations déposées le 23/08/2019

AD55 Observation N° 55

23/08/2019 08:59:50

Par Marie christine Goncalves

Je vais à emmaüs toutes les semaines, j'adore fouiller , on trouve de tout. Avec un groupe d'amis nous voulons garder émmaüs à Moulins.VIVE L'ABBE PIERRE

AD56 Observation N° 56

23/08/2019 09:22:40

Par Marie-Christine Duchalet

Pont de fer / voie verte

Ce projet de réaménagement des berges de l'Allier est attendu depuis si longtemps ! 2015 dernières circulations de trains de marchandises ferroviaires... Dommage que ce réaménagement de ce pont de fer n'arrive qu'à la fin du 4ème mandat municipal ! Dommage que le projet se mette à tourner le dos à une partie ses habitants.

1/ Pas de consultation auprès des moulinois, je veux dire une vraie consultation avec des gens d'accord pas d'accord et avec qui on imagine, construit quelque chose de cohérent, quelque chose de décidé par celles et ceux qui s'intéressent au projet. J'ai lu dans le DRAL qu'il y avait eu concertation... Moi je n'en ai jamais entendu parler. Comme j'aimerais que ces concertations soient transparentes ! Par exemple : Quel est le nombre de personnes qui ont participé, comment ont-elles participé (sur proposition et choix des élus de la ville, tirage au sort, invitation ?), quelles ont été les discussions, quels sont les résultats (les écrire et qu'ils soient accessibles sur internet ou chez soit par exemple), etc...

2/Pas de travail en amont avec les gens qui habitent le quartier, les gens qui travaillent à côté de cette future voie verte...

Comment peut-on parler de projet d'utilité publique quand ce projet s'oppose au projet mené par Emmaüs, association implantée depuis nombreuses années sur ce lieu, qui est de surcroît une association d'intérêt général, une association de solidarité et porteuse d'emplois.

Pourquoi avoir attendu tant d'années pour préempter un bâtiment à vendre depuis si longtemps ? J'ai lu dans divers documents, qu'Emmaüs travaillait sur le rachat de l'ex CEME depuis 4 ans et avait obtenu autorisations, prêt, caution...

La ville via Moulins Habitat veut construire 40 logements sociaux sur cette parcelle ? Alors pourquoi Moulins Habitat qui est déjà propriétaire de nombreux bâtiments (en centre ville par exemple) en attente de réhabilitation, achetés depuis plusieurs années pour en faire des logements sociaux n'attaque pas les travaux ?

La question que l'on peut se poser : Y a t-il encore besoin de logements sociaux (sur Moulins 35% de logements sociaux) alors que Moulins Habitat ne réhabilite pas ceux dont il est propriétaire et par ailleurs qu'on en a un nombre de logements existants qui sont vides (6,2% de vacances) ?

3/ La Mission régionale d'autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes -MRAEA- dans son rapport du 17 juin 2019 concernant « l'aménagement de l'accès au Pont de Fer et sur une opération de renouvellement urbain » recommande plusieurs axes de travail supplémentaires à réaliser pour ce pont de fer.

Je cite :

-L'Autorité environnementale recommande de compléter le document « état initial » par une qualification des enjeux en matière de paysage et de biodiversité, s'appuyant notamment, pour ces derniers, sur la réalisation d'inventaires au niveau des rives de l'Allier concernées par le projet.

Il est également fait état d'un manque de solutions alternatives concernant l'accès au Pont de Fer sur la commune de Bressolles qui n'est étudié qu'au sein des champs captants, sans que des solutions alternatives ne

soient présentées (plus à l'ouest le long de la voie ferrée par exemple).

L'Autorité environnementale recommande de compléter le dossier par la démonstration de l'absence de solutions de substitution en matière de localisation des aménagements sur la commune de Bressolles.

Le rapport relève plusieurs autres manques :

Il n'y a pas d'étude de compatibilité du sol de la parcelle urbanisée sur Moulins.

Il n'y a pas d'inventaire floristique et faunistique alors que le projet se situe au sein d'espaces naturels à enjeux en termes de protection de la biodiversité.

Il n'y a pas non plus d'analyse de fréquentation de la voie verte et des abords de l'Allier de ce futur pont de fer.

Il n'y a aucun indicateur de suivi des incidences potentielles.

L'Autorité environnementale recommande que l'étude des incidences du projet sur l'environnement soit complétée sur l'ensemble des ces points.

« Le résumé non technique » présenté essentiellement sous forme de tableau, ne permet pas une bonne information du public.

L'Autorité environnementale rappelle que le « résumé non technique » est un élément essentiel du rapport environnemental, car il a vocation à apporter au public les principaux éléments de compréhension du dossier. Il doit pour cela constituer une synthèse resituant le projet dans sa globalité, la démarche d'évaluation environnementale menée et ses principaux enseignements. Elle recommande de le compléter de façon à ce qu'il puisse assurer cette fonction.

Les réponses apportées par Moulins Communauté à ces demandes de la MRAEA (vues et lues sur le site de Moulins Communauté) me semblent bien légères et en si peu temps (rapport de la MRAEA juin 2019, réponse de Moulins Communauté non datée mais nous sommes en août 2019...) ne me semblent pas très approfondies. Les risques existent qu'ils soient faibles, modérés ou forts. Des réponses en cas de problèmes doivent être élaborées. Ca je ne l'ai pas trouvé dans votre document « le Mémoire » en réponse du MRAE.

4/ Où est l'utilité sociale de ce projet ?

Une voie verte peut-elle être d'utilité publique quand

les sujets primordiaux de l'eau, de la faune, de la flore ne sont pas analysés dans le fond ? Manque de travail de fond sur l'environnement pourtant mis en avant (voie verte)

Un projet non construit avec les habitants peut-il être d'utilité publique avec préemption tardive alors que les bâtiments étaient à vendre depuis de nombreuses années... ? Un projet d'utilité publique contre un projet d'intérêt général ?

Et une enquête publique débutant mi juillet 2019 pour finir fin août 2019 alors que de nombreux moulinois sont absents...

5/ Diverses remarques :

Vous mentionnez qu'il y aura sur les parcelles côté Moulins, 40 logements, un parc urbain, des espaces publics et des bureaux mais on ne voit rien dans ce projet de très précis. Pour moi il manque :

-de la transparence

-des explications avec de vraies descriptions de ce qui sera réellement fait (différence entre espaces publics et parc urbain par exemple, qu'est-ce qui est exactement prévu...), du pourquoi vous voulez réaliser cela et quel rapport, notamment avec le projet bureaux et logements, il y a avec le projet d'aménagement des berges ?

La transformation de ce pont de fer en voie verte est une bonne idée par contre l'accès n'est pas, me semble t-il, judicieux. En effet, pourquoi ne pas prévoir un accès avec une rampe en pente douce et un ascenseur (tel que ce qui a été réalisé pour traverser la voie SnCF de la gare de Moulins par exemple) qui partirait du chemin pédestre et du chemin cyclable. Ce serait, selon moi, beaucoup plus adapté quand on est sur la voie pédestre et cyclable que d'être obligé de traverser la route à pied ou avec son vélo pour récupérer l'accès que vous avez imaginé sur l'autre rive.

Enfin et pour finir, faire une voie verte en bois exotique ? Quel projet écologique...

Faire une voie verte sur laquelle personne ne pourra rester quand le soleil sera à son zénith car aucune végétation n'est prévue ou aucun abri du soleil n'est prévu ? Quel projet écologique...

Faire une enquête publique et commencer les travaux sur le pont de fer avant la fin de l'enquête ? Quelle précipitation et quel manque de démocratie...

La mouloinoise que je suis demande un moratoire... pour discuter de ce projet et le retravailler pour trouver une solution convenable avec Emmaüs, pour retravailler en concertation avec la population avec toutes les données nécessaires à la bonne compréhension du projet, ses tenants et ses aboutissants et ses améliorations écologiques.

Marie-Christine Duchalet
Citoyenne mouloinoise

PJ Enquête publique-PontdeferMoulins.pdf

→ m doc

Observation N° 57
Par Patrick Haillou

23/08/2019 11:12:03

Bonjour,
Nous habitons Moulins depuis plus de 10 ans et c'est un projet très attendu.
Concernant l'aménagement pour personnes handicapées, cela nous paraît **INDISPENSABLE** et **INCONTOURNABLE** aujourd'hui.
Nous avons un fils en situation de handicap, nous connaissons les difficultés de déplacements.
Nous souhaitons vivement que cela aboutisse, c'est un beau projet !

Observation N° 58
Anonyme

23/08/2019 15:28:27

Emmaus burkina faso soutient Emmaus Allier dans son projet

PJ Nouveau document 2019-08-23 11 32 08.pdf

Observation N° 59
Par sylvestre touret

23/08/2019 15:43:42

bonjour
J'ai déposé de nouveau mes observations sur le projet .Je rappelle qu'actuellement il a été constaté par huissier l'occupation de intégralité des lieux de la ex-CEME depuis le mois de mars

PJ enquete publicC od! PJ annexe ceme pdf

idem obs B3 et B4

Observation N° 60
Anonyme

23/08/2019 15:44:09

Dossier enquête publique / Pont de Fer

- 1 il est clair que personne ne remet réellement en question le projet mais que le débat se cristallise autour d'Emmaüs.
- 2 Pourtant, on peut s'interroger sur la pertinence de cette voie verte qui relie quoi à quoi ? Qui sera utilisée par qui ? Qui mène où ?
- 3 Il est clair aussi qu'un grand nombre de commentaires sont téléguidés et que retrouver de vrais avis ne sera pas chose aisée.
- 4 Le vrai débat concerne donc la présence d'Emmaüs à cet endroit. Moulins Communauté a trouvé l'astuce du Pont de Fer pour empêcher Emmaüs de s'installer sur les locaux de la CEME (voir historique juridique du contentieux) car elle souhaite des berges "hygiénisés". Il y a là un choix idéologique d'un transfert de la pauvreté vers les zones périphériques qu'il faudrait avoir le courage de reconnaître.
- 5 Les problèmes évoqués autour d'Emmaüs, et notamment la circulation, seraient justement réglés par cet agrandissement.
- 6 Dans un contexte de recyclerie / recyclage / ressourcerie / voie verte, Emmaüs a parfaitement sa place. Au contraire, sa présence seule permet aujourd'hui de voir les berges vivantes. Un Emmaüs modernisé serait un véritable atout pour ce secteur : une gigantesque brocante parfaitement en adéquation avec l'aspect environnemental du projet.
- 7 Lancer les travaux sur le pont avant la fin de la consultation (par une autre astuce administrative) ne semble

RD - obs 58



ASSOCIATION BENEENOOMA

B.P. 196 -Tél. : (00226) 50 44 03 87
Fax : (00226) 50 44 04 49
Koudougou - Burkina Faso
E-mail : Secretariat@benebnooma.org
Site web : www.benebnooma.org

Le commissaire enquêteur
Marie-Odile RIVENEZ

Koudougou, le 22/08/2019

Koudbi KOALA: President de l'Association

Emmaüs Benebnooma

Au

Président de la Communauté Emmaüs Moulins

Objet : Lettre de Soutien au projet d'agrandissement

de la communauté de Moulins

Monsieur le Président,

Je viens par cette lettre apporter notre soutien à votre communauté pour son agrandissement dans la commune de Moulins, en effet depuis plus de dix (10) ans notre association qui est membre d'EMMAÛS International a noué des relations de partenariats avec la communauté de NEVERS dont dépendait la communauté de Moulins.

Depuis cette date et jusqu'à la séparation de la communauté de Moulins avec celle de NEVERS, nous continuons notre partenariat avec la communauté de Moulins ; à ce titre nous avons bénéficié de beaucoup d'aides de solidarité de la part de la communauté de Moulins telle que : L'achèvement de la construction de la sixième classe de l'école des sourds financé entièrement par la communauté de Moulins en 2018.

Grace aux aides de solidarité de la communauté de Moulins, notre association arrive à faire face aux nombreuses demandes de nos populations les plus démunies, L'agrandissement de la communauté de Moulins dans la commune de Moulins et vu les activités qu'elle y mène est une réponse à la diminution de la pauvreté et en France et dans les autres régions du monde. Et c'est pour toutes ces raisons que nous apportons notre indéfectible soutien d'agrandissement à votre communauté.

Koudbi KOALA

ASSOCIATION BENEENOOMA
BP: 196 TEL: 50 44 03 87
KOUDOUGOU
BURKINA FASO



pas très fairplay même si on comprend que la période électorale approche.

8 Les réserves de la MRAE sont à prendre en compte

9 Il existe des moyens techniques bien plus simple pour accéder à cette passerelle (voir la gare de Moulins). Une rampe permettrait aux promeneurs des berges d'accéder directement au pont de fer. Avec le projet actuel, il sera obliger de remonter assez loin, quel intérêt ?

Observation N° 61

23/08/2019 16:55:14

RDG
Anonyme

Bonjour ,je ne connais pas beaucoup le projet mais je trouve cela curieux qu'aucun élus de la majorité ne se soit prononcé...

Je poserai simplement une question: avez vous profitez de la période estivale pour faire un comptage des utilisateurs de la piste cyclable ?et si oui combien pour venir a Emmaus.